

Du Côté de Torcé...

La Gazette Communale

N° 43 – Octobre 2023

MAIRIE : 02.43.29.37.15

mairie.torce.72@wanadoo.fr

Lundi – Jeudi – Vendredi:

09h00 - 12h00

16h00 - 18h00

Mardi - Mercredi:

09h00 - 12h00

Samedi:

8h40 – 12h

Site internet : torceenvallee.fr



**AGENCE POSTALE
COMMUNALE** :

Tous les jours : 08h40 - 12h00

Levée : 12h00 du Lundi au Vendredi
+ 8h00 le Samedi

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi : 15h30 – 18h00

Samedi et Dimanche : 10h00 – 12h00

DÉCHETTERIE :

Lombron – «Le Paturail»

02.43.20.93.23

Horaires d'hiver

Lundi : 09h00 – 12h00

Mercredi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 14h00 – 17h00

Samedi : 09h00 – 12h00

*Les sacs jaunes sont à retirer aux
horaires d'ouverture de la mairie ou
de la Poste*

● *Signalétiques Mairie et Bibliothèque:*



Pour faire suite à la mutualisation des locaux de la mairie et de la poste et au déménagement de la bibliothèque vers les locaux de l'école Marie Pape-Carpantier, des nouvelles enseignes ont été apposées sur la façade de la mairie et sur celle de la bibliothèque.



Sommaire :

Du Côté des Actualités

Du Côté des Commerçants

Du Côté des Associations

Bonnes Pratiques

Agenda

La Minute Gourmande

Services d'Urgences

Maison Médicale de Garde : N°116 117 (de 19h à minuit en semaine
et de 8h à minuit les week-ends et jours fériés)

Cabinet Infirmier : 07.72.11.64.46 (permanences au cabinet sur rendez-vous
du lundi au samedi de 7h à 8h)

Pharmacies de garde : Numéro départemental 24h/24 7j/7 :

N° 0 825 12 03 04 + code postal ou 3237.fr

Centre Antipoison : Angers 02.41.48.21.21

Défibrillateurs cardiaques : place de la mairie à côté de la boîte à livres + Salle Cérés



Du Côté des Actualités

● *Bientôt une micro-crèche ! :*

Depuis déjà quelques temps, il était fait écho de la construction d'une micro crèche sur Torcé en Vallée.

Ce projet privé va très prochainement voir le jour rue des Vergers. Tous les dossiers administratifs et d'urbanisme sont désormais validés (Plan de Bornage, Permis d'Aménager, Permis de Construire).

À ce jour, nous avons signé la vente du terrain et les travaux de construction devraient débuter dans les semaines à venir. L'ouverture du service est espérée pour la rentrée scolaire 2024 en souhaitant qu'il n'y ait aucun retard de travaux. Nous remercions d'ores et déjà les riverains pour la gêne occasionnée lors de la construction et nous comptons sur leur tolérance et leur savoir-vivre ensemble.

● *Centre Larès:*

Le centre social LARES fait sa "Pause conviviale"

À Torcé en Vallée
Tous les 1er et 3ème jeudi de chaque mois, de 8h45 à 12h, dans la salle du conseil de la mairie, à compter du jeudi 1er juin

Créer du lien
se rencontrer, écouter, échanger sur ses savoir-faire, aller vers vous !

Accompagner des projets
individuels, collectifs, territoriaux et favoriser leur émergence

Vous informer sur...
nos animations, services et permanences grâce à une équipe de professionnels.

Favoriser le pouvoir d'agir
pour mieux vivre ensemble, s'épanouir et agir pour son quartier, son village, son territoire...

Pour tous renseignements contactez :
L'accueil du centre social LARES : 02.43.76.70.25 - contacteclares.fr
Sophie PORTAIL : Directrice - 06.80.06.40.24 - sophie.portailleclares.fr
Christelle Berhaut : Directrice Administrative et Financière - 06.45.24.04.03 - christelle.berhautclares.fr
Angélique Guillaud : Référente famille - 06.80.06.90.39 - angelique.guillaudclares.fr

TROC LARES
spécial Noël
jeux de société, livres et jouets

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

Salle Cérès - Torcé en Vallée

14h-18h

DONNEZ
ce qui est en bon état
et dont vous n'avez
plus besoin

Le Centre LARES se chargera d'apporter à Emmaüs les articles qui ne seront pas adoptés

PRENEZ
ce qu'il vous plaît
même si vous n'avez rien déposé

Contact : 02 43 76 70 25

IPNS, ne pas jeter sur la voie publique

Du Côté des Actualités

● *École Marie Pape-Carpantier :*

Les élèves comme l'équipe pédagogique ont retrouvé le chemin de l'école le lundi 4 septembre. Cette année, l'effectif est de 110 élèves répartis en 5 classes. Sur la maternelle il y a 38 élèves répartis en 2 classes de PS/MS/GS. Une rentrée des tout-petits aura lieu en janvier 2024. En élémentaire, 72 élèves répartis en 3 classes. Cette année, le RASED (Réseau d'Aides spécialisées aux Enfants en Difficulté...) met la priorité sur le cycle 2 (CP-CE1). Par ailleurs, les séances de piscine à Sittellia reprendront à compter du 10 décembre pour les GS/CP/CE1.

● *Ouverture de la Voie Douce:*

Le projet de « Voie Douce » est terminé en ce qui concerne le gros œuvre. Les clôtures seront installées pendant les vacances de la Toussaint.

Depuis l'été, vous pouvez emprunter ce chemin piétonnier pour relier en toute sécurité le dolmen à l'école ou pour profiter de la faune et la flore. Afin de garantir la sécurité des piétons, l'éclairage public fonctionne de 6h à 20h en lien avec les horaires du Aléop.

Dans le but d'éviter les dégradations, l'accès est interdit aux chevaux et aux véhicules à moteur (sauf services et secours).

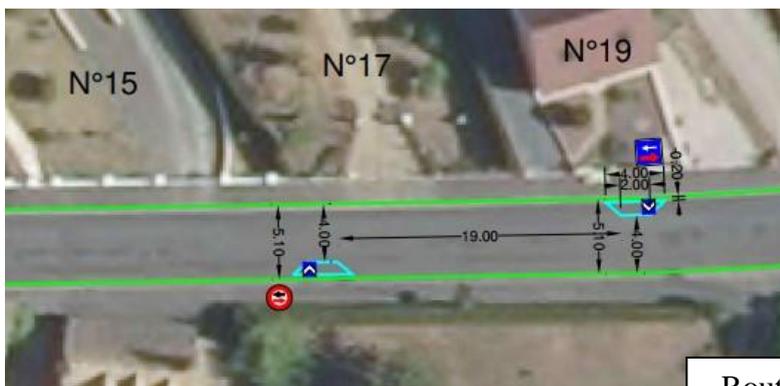
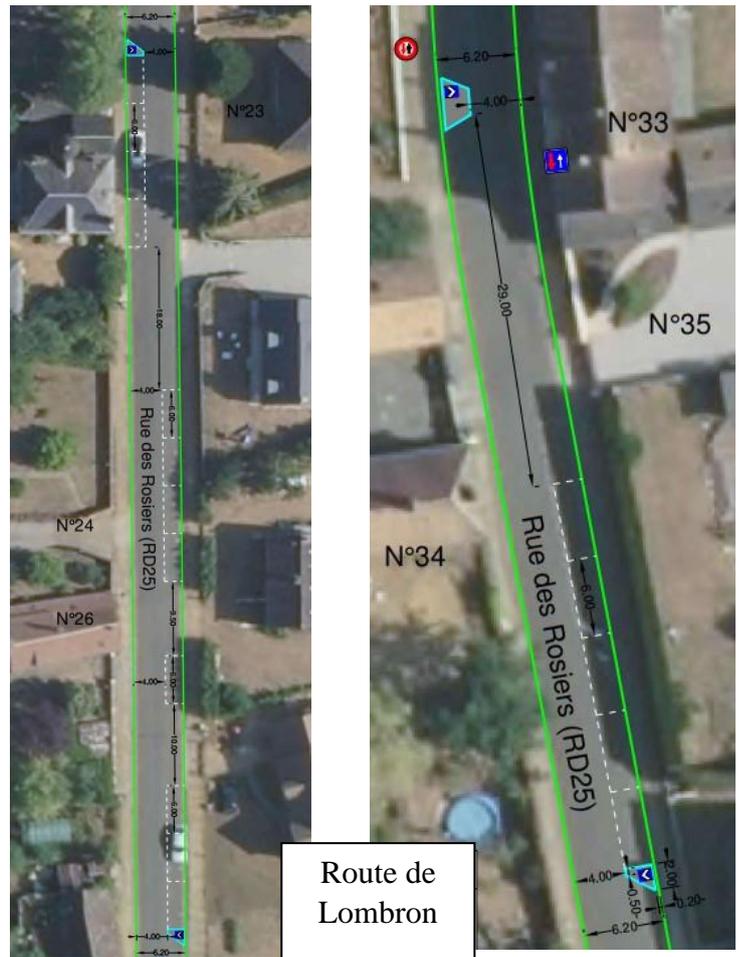


Du Côté des Actualités

- *Du côté des travaux :*

Nous poursuivons notre démarche dans la sécurisation de notre bourg. Après les plateaux de la rue de la Paix et de la rue du Dolmen, vous avez pu remarquer depuis juillet des installations visant à faire ralentir rues des Rosiers et du Stade. Les travaux définitifs type « écluses » seront effectués courant novembre. En complément, un radar pédagogique amovible sera installé pour encourager la prise de conscience de nos conducteurs trop pressés.

Par ailleurs, nous avons alloué une somme au budget communal pour commencer la réfection de nos voiries communales. Une partie de la route de Bonnétable sera rénovée avec la création de poutres béton afin de maintenir la chaussée dans les virages les plus prononcés. Le début des travaux est annoncé pour début novembre.



Du Côté des Commerçants

- *Café du Lion d'Or :*

Depuis cet été, Évelyne Quaggio est à la retraite. Le « Café du Lion d'Or » a effectivement changé de propriétaire. Nous remercions Évelyne pour son accueil lors des différentes commémorations et lui souhaitons de profiter pleinement de ses nouvelles occupations.

Georges a repris le bar et y a apporté sa plume en relookant l'intérieur et en proposant des soirées-concerts.

Prochaine soirée le vendredi 10 novembre 20h

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 7h30-14h / 15h30-19h30,

le samedi 8h30-14h / 15h30-19h30,

le dimanche 9h-13h

- *Vival :*

Puisqu'un changement peut en cacher un autre... Stéphane Troup, notre épicier depuis 9 ans a décidé de se diriger vers de nouvelles aventures. Merci Stéphane pour votre bonne humeur et votre humour décalé. Nous vous remercions pour votre convivialité et votre réactivité durant toutes ces années.

Jean-Michel Giorgi vous accueille depuis mi-septembre.

Horaires d'ouverture : du Lundi au Samedi de 8h à 19h30 et le Dimanche de 8h à 13h.

Tél : 0243254682

- *Vacances de nos commerçants :*

Salon de coiffure « Torçade » : Réouverture après congé maternité le 02 novembre – possibilité de prendre RDV dès le 17 octobre.

Boulangerie Busson : fermeture pour congés du 23 octobre au 1er novembre – réouverture le 02 novembre. **Nouveau** ! *Dépôt de journaux le lundi*

Garage Dyl'Auto : fermeture pour congés entre Noël et Jour de l'An

- *Nouveaux artisans !!! :*

Vous vous êtes récemment installés sur notre commune, faites-vous connaître auprès de la mairie !

Nous vous consacrerons un article dans le bulletin annuel de Janvier 2024.

A bientôt !

Du Côté des Associations

● *Comité des Fêtes :*

Le mois de juillet a débuté par le concert du Bois Doublé. La Communauté de Communes du Gesnois bilurien et le Comité des Fêtes ont permis de faire découvrir les talents de chanteur de Valentin Caillon le 7 juillet au château du Bois Doublé.

Le bric à brac du 9 juillet a été un franc succès avec une quarantaine d'exposants. Le temps maussade le matin a été remplacé par un beau soleil le reste de la journée, ce qui a attiré de nombreux visiteurs.

13 juillet, notre traditionnelle retraite aux flambeaux a permis aux petits et grands de rejoindre le terrain de moto-cross pour le feu d'artifice lancé par M. le Maire.



● *L'Association des Parents d'Élèves :*

L'Association de Parents d'Elèves « La Vallée des Enfants » est une association qui rassemble des parents d'élèves de l'école Marie Pape-Carpantier. Son rôle est d'animer la vie de l'école et d'apporter un soutien financier aux différents projets pédagogiques.

Ainsi l'année dernière, soutenus par les parents d'élèves bénévoles et en partenariat avec l'équipe enseignante, l'équipe périscolaire et la commune, nous avons organisé les actions suivantes :

- La soirée Halloween avec déguisements et bonne ambiance
- La vente de chocolats, confectionnés par un artisan chocolatier manceau, Vincent Besnard (L'Art de la Cabosse)
- Le Noël de l'école et l'accueil périscolaire avec la venue du Père Noël
- La soirée Carnaval avec la venue d'un Food truck qui proposait des burgers maisons a su ravir nos papilles
- La vente de brioches et autres gourmandises en partenariat avec INITIATIVES, société basée au Mans
- La fête de l'école au sein de l'école avec les spectacles préparés par les élèves ainsi que des jeux pour le bonheur des petits et grands.

Toutes ces actions nous ont permis de doter l'école d'une subvention de 2.000 € qui a servi à financer des projets, des sorties scolaires et du matériel en maternelle. Nous avons également offert des jouets et jeux lors du Noël de l'école ainsi que pour le Noël du périscolaire.

Pour mener à bien ces projets, nous avons besoin de parents bénévoles. Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école et nous aider à mener à bien d'autres actions, n'hésitez pas à nous contacter. Toute participation, même ponctuelle, sera la bienvenue !

Pour cette nouvelle année, le bureau de l'association a été en partie renouvelé.

Présidente	Dominique Bourgameuf	Maman d'Hugo (CM2)
Vice-Président	Aymeric Gillet	Papa de Mayline (CM2) et Natan (CP)
Trésorier	Thomas Guéret	Papa d'Elliot (CE2) et Marceau (GS)
Trésorier adjoint	Hervé Surget	Papa d'Alice (CM2) et Simon (CP)
Secrétaire	Noémie Tудоce	Maman d'Élise (CP)
Secrétaire adjointe	Alice De Sousa	Maman de Capucine (GS) et Louise (MS)

Une vente de chocolat sera à nouveau proposée pour la période des fêtes de Noël.

A bientôt !

Les membres du bureau « La vallée des Enfants »

apelavalleedesenfants@gmail.com

Du Côté des Associations

● *Torcé Loisirs:*

Le 13 mai dernier s'est tenu notre concours de pétanque.

Parallèlement, nous avons souhaité innover en organisant un rassemblement de voitures, suivi d'un concert pour achever cette journée.

Comme chaque année, nous avons accueilli sous un soleil radieux 28 équipes lors du tournoi de pétanque. Ce concours s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur.

De pair, les passionnés de belles et vieilles voitures ont pu exposer ou admirer quelques voitures de sport, voitures anciennes et véhicules atypiques sur le parking de la salle Cérès.

Enfin, le groupe des NO NAME, que nous remercions, a animé cette fin de journée avec quelques reprises de groupes de rock des années 80-90.

Ces événements seront renouvelés en 2024 le 25 mai.



Comme chaque année, le fonctionnement de la bibliothèque reste inchangé, avec le prêt gratuit de livres, bandes dessinées et périodiques.

Les bénévoles vous accueillent durant les permanences suivantes :

Mercredi : 15h30/18h00

Samedi et Dimanche : 10h00 /12h00

Nous vous rappelons que les nouveaux bénévoles sont les bienvenus pour les lundis ou mardis de 13h30 à 14h30 deux fois par mois pour accueillir les classes de l'école primaire, ou pour les 3 autres permanences.

En cette nouvelle année scolaire, et après 6 années, M. Palluy Rodolphe a décidé de mettre un terme aux activités de musique qu'il assurait au sein de l'ancien presbytère dont les locaux n'étaient pas des plus adaptés en hiver.

Nous tenons à le remercier d'avoir assuré cette prestation auprès des Torcéens mélomanes et musiciens, pour les adultes comme pour les plus jeunes, qui ont apprécié apprendre avec lui le Piano, la Guitare, la Batterie et la batucada...



Le marché de Noël aura lieu le Dimanche 3 décembre 2023 de 10H à 18H à la salle Cérès. Cette manifestation permet de proposer à la vente de l'artisanat et des produits régionaux à l'occasion des fêtes de fin d'année. Une buvette et une petite restauration seront assurées. Des prises de photos gratuites avec le Père Noël seront possibles vers 11H, 14H et 16H.

N'hésitez pas à réserver votre emplacement.

Contact et réservation au plus tôt par SMS : tél. 06 18 94 10 21 / 06 32 95 00 25

Repas et soirée dansante ambiance années 80-90 avec les musiques des groupes incontournables de ces années. Cette manifestation sera organisée le Samedi 3 février 2024.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par SMS au : 06 32 95 00 25/ 06 27 69 02 98 / 06 20 23 75 50.

Réservation avant le 1er janvier 2024.



Du Côté des Associations

● *Génération*s Mouvement :

Bonjour à tous

L'association Génération

s Mouvement compte pour cette année 2023, 64 adhérents, nous espérons continuer cette progression pour 2024. En effet, l'association ne peut continuer à vivre qu'avec les adhérents.

Nos activités cette année ont reçu un franc succès:

Concours de belote en Janvier et Septembre

Le repas de printemps à la table du Puisard à Mézières-sur-Ponthouin

Concours de pétanque, la croisière sur la Sarthe

Les randonnées pique-nique

Une bourse aux jouets est en cours d'élaboration pour le mois de Novembre

Nous clôturerons l'année 2023, avec le repas de Noël au restaurant de Sillé-le-Philippe le 07 Décembre.

La musique cessant son activité, nous souhaiterions envisager d'autres activités manuelles dont nous vous communiquerons les détails en 2024. Les joueurs de belote sont toujours les bienvenus le jeudi après-midi à partir de 14h.

Torcé en Vallée a également participé à l'élaboration d'un jardin potager au comice de Monfort le Gesnois.

Enfin, nous avons rencontré Laura Pelé du Centre de Loisirs afin d'établir avec elle des activités manuelles le Mercredi après-midi avec les enfants en fonction de nos disponibilités.

Nous remercions aussi les bénévoles de l'association pour leur participation lors de nos évènements à la salle Cérès.

L'Assemblée Générale se tiendra le 11 Janvier 2024 à 14h à la Salle Cérès ; Nous espérons vous voir nombreux.

La Présidente Noëlle Christophe

Contact : 02 43 20 10 86 en laissant un message si je ne suis pas là (SVP)

● *Respire* : Yoga Bien-Être :

La reprise des cours de yoga a eu lieu le 6 septembre. Le cours de 18h étant complet, il reste deux places le mercredi à 19h30 et deux places le jeudi à 12h30.

J'ai organisé une journée découverte du yoga et bien-être (avec atelier huiles essentielles) le samedi 16 septembre.

Il y avait 8 participantes. Convivialité, détente et bonne humeur, avec un déjeuner à l'extérieur. Ce fut une belle journée d'échanges. Je reproposerai ce genre de journée au printemps.

Carole Porzier

● *Les Étoiles De Martine* :



La saison 2022/2023 s'est terminée le 17 juin à la salle Mélusine de Bonnétable par un super gala. Cette année encore, Martine et ses élèves nous ont enchantés par un merveilleux spectacle avec de magnifiques costumes, de superbes décors, et le tout éclairé par des jeux de lumières, de la fumée des étincelles ...

Nos danseuses étaient resplendissantes et ont produit de très belles chorégraphies. Le public comme d'habitude était conquis. L'association « Les Étoiles de Martine » portent bien son nom. Martine peut être fière d'elles.

Martine prépare depuis septembre le gala qui aura lieu le samedi 22 juin 2024 à Bonnétable.

La saison 2023/2024 est déjà lancée avec d'anciens élèves et beaucoup de nouvelles têtes. Je tiens encore à féliciter Martine et ses élèves et bien-sûr je leur envoie des encouragements pour cette nouvelle saison.

Vous pouvez également venir danser le lundi soir à la salle Cérès pour des cours de Zumba

Pas d'âge pour s'éclater !!!



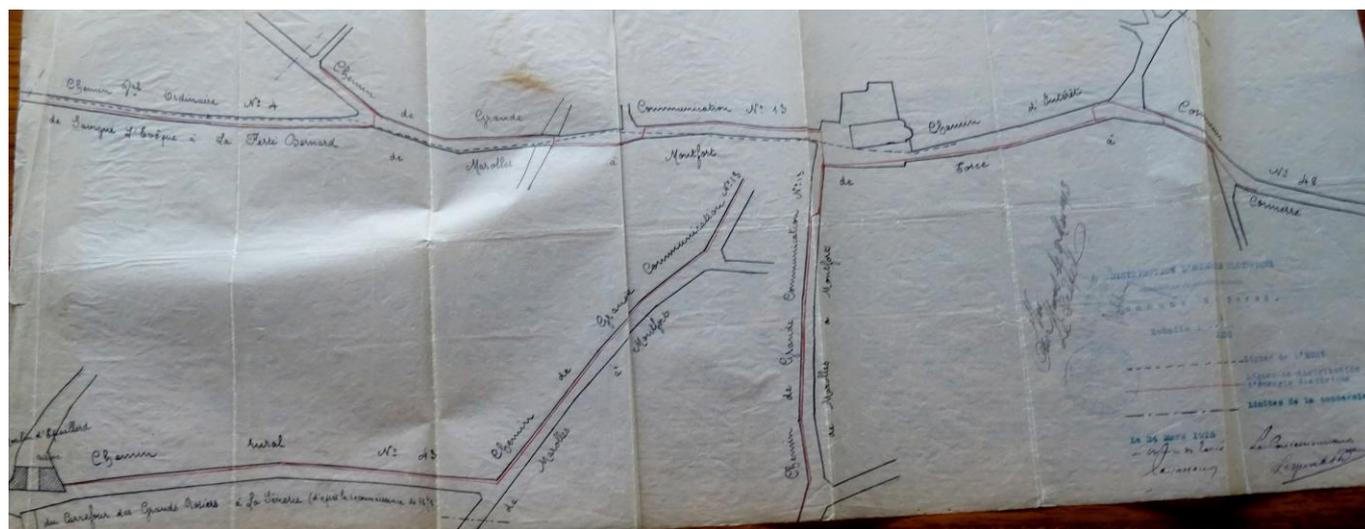
Du Côté des Associations

● Culture et Patrimoine :

La Vive Parente et électrification de Torcé (2) : 50 années de raccordement au réseau

Une première demande est faite au Préfet le 03/09/1912 pour autorisation d'installation de conducteurs électriques sur diverses voies publiques.

Le 01/06/1913, le conseil municipal vote le versement de 200 Frs à la société d'éclairage électrique de Torcé et choisit le 27/10/1913 la société Omnium français d'électricité pour établir les lignes de transport d'énergie.



plan du 24 mars 1914 signé par le Maire M. Levasseur

Un courant électrique de 110 V continu se fera à partir d'un générateur situé au Moulin Épaillard (aujourd'hui disparu).

Le cahier des charges pour éclairage du village stipule que:

- Les rues seront éclairées par 12 lampadaires de 35 «bougies», de la chute du jour jusqu'à 23 heures, 10 mois par an sauf du 15 juin au 15 août.
- Au choix de la Mairie cet éclairage pourra durer toute la nuit, 5 fois par an.
- Le prix est fixé à 200 Frs par an.

Selon l'étude des devis ou des factures du concessionnaire, on peut établir que dès 1914, l'électricité était aussi distribuée:

- Dans les immeubles communaux de la Poste, de l'école des filles (rue Notre Dame), de la mairie-école des garçons (rue du stade) et du presbytère.

- Chez des particuliers:

*Les épicerie de la place de l'Eglise et du 10 rue Notre Dame.

*L'étude notariale au Godet.

*La boulangerie rue Notre Dame, avec une « prise force » pour un moteur de 3 cv.

*La fabrique de fromages au Prieuré, avec une « prise force » pour un moteur de 3 cv

*L'auberge Mimi Pinson

... et quelques habitations du centre bourg.

On peut établir selon les descriptifs des travaux de l'époque que le générateur produisait l'électricité nécessaire à:

- 12 lampadaires de « 35 bougies ».
- 14 ampoules de « 25 bougies ».
- 28 ampoules de « 6 bougies ».
- 2 moteurs de 3 cv.
- 4 prises électriques.

Du Côté des Associations

Après calcul approximatif de l'unité «bougie», des deux moteurs de 3 cv, et de quelques chauffages électriques, on peut estimer que la puissance produite, grâce à l'énergie de la Vive Parente au moulin d'Épaillard était d'environ 10000 Watts.

Le 20/06/1931, le conseil municipal attribue la distribution d'électricité produite au moulin d'Épaillard à un nouveau concessionnaire:

« Energie électrique Maine Anjou », sise 13 Bd. René Levasseur Le Mans.

Par la Loi du 08/04/1946, l'Etat nationalise la filière électrique. EDF obtient donc le monopole et succède à 1300 concessionnaires de France.

Avant 1945, dans le monde rural, seuls les centres bourgs étaient électrifiés.

Certaines propriétés possédaient leur propre groupe électrogène, et parfois, une série de piles à électrodes zinc-cuivre, comme au château du Chesnay . On pouvait alors s'éclairer avec quelques lampes et à partir de 1923, écouter la TSF.



Série d'anciennes cuves en verre pour piles, il manque les électrodes

Le 19 août 1949, le conseil général de la Sarthe propose d'électrifier les habitations situées hors des bourgs, sous réserve :

que les propriétaires souscrivent un emprunt pour le branchement, auprès de la Direction de l'électrification rurale.

qu'une campagne d'élague soit réalisée.

que les travaux d'électrification dans les maisons soient conformes.

La 1 ère tranche de 1949 concernera le secteur du Pavé de Francourt, à la limite de Beaufay.

La 2 ème tranche a lieu en 1955, pour le secteur de Courparent, à la limite de Bonnétable.

La 3 ème tranche en 1957, pour le secteur de Touques à la limite de St Célerin.

La 4 ème tranche en 1962, pour le secteur sud-ouest de Vaucosnard à Pontigny

1912/1962

50 ans pour que la Fée Lumière arrive dans tous les foyers torcéens, pour s'éclairer, se chauffer, cuisiner, laver le linge et la vaisselle. De nos jours aussi pour écouter la musique, regarder les émissions et actualités sur les chaînes TV, les séries et films Netflix, se connecter à Internet, recharger son portable, sa voiture électrique un nouveau monde!

Article écrit par l'Association Culture et Patrimoine de Torcé

Sources internet :

* archives départementales

* archives municipales

* convertisseur d'unités

Focus

● *Bonnes Pratiques !!!*

Afin d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins, nous vous rappelons quelques règles à respecter.

Veillez à ne pas gêner vos voisins en évitant les bruits de bricolage ou de jardinage mais aussi les cris d'animaux surtout la nuit.

Surveillez vos animaux et ramassez leurs déjections.

Entretenez la portion de trottoir située devant chez vous, y compris lors des épisodes de neige ou de gel.

Respectez les distances et hauteurs réglementaires pour les plantations sur votre terrain et ne brûlez pas les résidus de végétaux de votre jardin.

Ne jetez pas vos poubelles sur la voie publique ni dans les propriétés privées.

Lors de l'installation d'un système de vidéo surveillance, veuillez respecter ces consignes. Les caméras ne peuvent filmer que sa propriété :

- l'intérieur du logement
- le jardin
- le chemin d'accès privé
- ou encore la façade de son domicile

En revanche, il est formellement interdit de filmer le domaine public :

- la rue
- chemin communal
- parking public

Il en est de même lorsque le champ de vision de la caméra est orienté vers une voiture sur la rue.

Grâce à ces quelques règles de savoir vivre, la vie commune est plus facile entre voisins. En cas de litige, il est toujours possible de tenter une conciliation amiable ou bien de saisir un médiateur de justice ou le tribunal d'instance.

Agenda

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
05/11/2023	LOTO	COMITÉ DES FÊTES	SALLE CÉRÈS
11/11/2023	COMMÉMORATION	COMMUNE	BOURG – 11h
01/12/2023	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	COMITÉ DES FÊTES	PETITE SALLE
02/12/2023	SAINTE BARBE	POMPIERS BEAUFAY	DÉFILÉ BOURG
03/12/2023	MARCHÉ DE NOËL	TORCÉ LOISIRS	SALLE CÉRÈS
07/12/2023	REPAS DE NOËL	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	RESTAURANT (rdv salle Cérés)
10/12/2023	ARRIVÉE DU PÈRE NOËL	COMITÉ DES FÊTES	SALLE CÉRÈS



Gâteau au vinaigre

On ne s'échappe pas à la lecture du titre ! Il y a bien du vinaigre dans ce gâteau au chocolat mais on n'en retrouve pas du tout le goût. Le vinaigre, associé à du bicarbonate, remplace la levure et permet une belle levée à ce gâteau.

Pour 6 personnes :

Pour le gâteau :

- 215g de farine
- 140g de sucre
- 1/2 cuillère à café de sel
- 1 cuillère à café de bicarbonate
- 15g de cacao en poudre
- 190ml de lait
- 125ml d'huile de colza
- 30ml de vinaigre de cidre

Pour le glaçage :

- 1 cuillère à soupe d'huile
- 1/2 cuillère à café de vanille en poudre
- 115g de sucre glace
- 15g de cacao en poudre
- 37g de lait



Préchauffer le four à 180°.

Dans un saladier, mélanger les ingrédients secs (farine, sucre, sel, bicarbonate, cacao).

Dans un autre saladier, mélanger le lait, l'huile et le vinaigre.

Verser les liquides dans les ingrédients secs. Mélanger au fouet en évitant les grumeaux.

Verser la pâte dans un moule à gâteaux.

Enfourner 1h à 180°. Vérifier la cuisson avec une lame de couteau. Si votre moule est large, la cuisson sera moins longue, vérifier au bout de 45min.

Sortir le gâteau cuit puis le laisser tiédir 30 min avant de le démouler. Laisser refroidir totalement puis le couper en 2 dans l'épaisseur.

Préparer le glaçage en mélangeant dans un bol le sucre glace, le cacao. Ajouter l'huile et le lait. Bien mélanger.

Verser environ 1/3 du glaçage sur la moitié de gâteau. Etaler puis remettre l'autre moitié du gâteau.

Verser le reste du glaçage sur le dessus du gâteau. Etaler pour tout couvrir

Laisser sécher au moins 1h à l'air libre puis déguster.

Retrouvez la recette en détails ici : <https://mamantambouille.fr/gateau-au-vinaigre/>